

### Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60  
Fax : 01 39 18 60 39  
Mail : [contact@78-91-95.ifrb.fr](mailto:contact@78-91-95.ifrb.fr)

### Durée

7 heures soit 1 jour

### Public

Personnel opérateur de chantier.

### Niveau de connaissances préalables

Maîtriser la langue française.

### Pré requis

Être âgé de 18 ans.

**La formation préalable est conditionnée à la présentation à l'organisme de formation d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur.**

L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

### Formateur

Formateur expérimenté.

### Moyens pédagogiques et supports

- Cours sous forme de vidéo projection,
- Plate-forme pédagogique,
- Pour la partie pratique, les EPI de base adaptés à son activité (chaussures de sécurité, casque, gants...) sont fournis par le stagiaire.

### Sanction

Attestation validant les compétences acquises lors du stage.

### Coût de formation par stagiaire

315€ HT - 378€ TTC  
TVA 20%

### Objectifs de la formation

- Être acteur de la prévention,
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise,
- Connaître les risques liés à l'amiante **selon l'arrêté du 23 février 2012.**

### Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :
- Être acteur de la prévention,
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise,
- Connaître les risques liés à l'amiante selon l'arrêté du 23 février 2012.
- Mettre en œuvre les méthodes de travail et procédures adaptées
- Adapter son comportement face aux différentes situations rencontrées durant le chantier

### Programme

#### Caractéristiques et propriétés de l'Amiante :

- Effets sur la santé,
- Produits et dispositifs de contenir de l'amiante.
- Diagnostic et repérages avant travaux,
- Réglementation du travail,
- Opérations pouvant entraîner une exposition aux fibres d'amiante,
- Techniques de captage des poussières.
- Méthodes de travail et procédures recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement,
- Equipements de protection collective,
- Equipements de protection individuelle selon les normes en vigueur : utilisation, contrôle et entretien.
- Gestion des déchets,
- Situations d'urgence et situations anormales,
- Travaux pratiques sur chantier fictif (mises en situations simulées),
- Conduite en cas de découverte d'amiante, de dysfonctionnement ou situation d'urgence.

# Recyclage tous les 3 ans



Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.  
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).